

L'Autignacois

DECEMBRE 2020 — BULLETIN MUNICIPAL N°2



Hommage p.12



Vendanges p.14

LE MOT DU MAIRE

Chères Autignacoises, chers Autignacois,



L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires. C'est l'année de l'élection municipale en pleine crise de COVID 19. Malgré le virus, les travaux se sont poursuivis à la station d'épuration qui est maintenant en service; sur la RD 154, après l'enfouissement des réseaux, on attend les travaux du Département ; la rue du Château, la rue du Parc et les parkings sont goudronnés ainsi que le pousse-tire, et l'avenue de la Liberté sera bientôt en travaux.

Cette année qui s'achève restera sans nul doute douloureuse dans nos mémoires.

Au nom du fondamentalisme islamique un enseignant a perdu la vie de façon effroyable, par un acte barbare, la décapitation. Samuel PATY voulait apprendre à ses élèves, enfants de la République, à devenir des citoyens libres. Pour avoir défendu la Liberté d'expression qui figure au programme scolaire, ce professeur symbole de la République a été sauvagement exécuté. L'émotion a été immense dans tout notre pays, car à travers le monde éducatif, c'est la Nation toute entière qui a été attaquée.

À Nice, des personnes ont été assassinées alors qu'elles étaient en prière à la basilique. Tristesse infinie face à cette barbarie dont le seul but est la destruction systématique de la différence.

Depuis quelques mois, avec l'arrivée de la COVID 19, notre vie a changé. Il a fallu apprendre à vivre de façon différente, avec humilité face aux événements que nous n'arrivons pas toujours à maîtriser. Le confinement est obligatoire. Il faut aussi porter un masque : c'est se protéger mais surtout protéger les autres. Même si momentanément la vie des associations est en sommeil alors qu'elle était très importante dans le village, notre force collective et créatrice reste considérable.

Les fêtes arrivent, moments de partage et de convivialité, d'émerveillement pour les enfants. La crise sanitaire ne doit pas occulter les bons moments, soyons patients et face à l'imprévisible sachons rester unis et solidaires. Nous pensons aussi à ceux qui sont dans la solitude ou la souffrance et faisons tout pour venir en aide à ces personnes.

Bonnes fêtes à toutes et à tous, et protégeons-nous.

Le Maire Jean-Claude MARCHI



SOMMAIRE

En Bref.....	p.3
Associations.....	p.4
Finances, Fiscalité.....	p.5
Culture.....	p.6
Nature, Environnement	p.7-8
Bien vivre ensemble.....	P.9
Evènement Festivités.....	p.10
Sécurité.....	p.11
Hommage.....	p.12
Nos commerces.. ..	p.13
La rubrique pro.....	p.14
Travaux, entretien.....	p.15
Santé.....	p.16
Autignac et son passé.....	p.17-18
La mairie et vos élus.....	p.19-20

ETAT – CIVIL

REGRETS



- Mme Marie-Thérèse LEVAL-LEVÈQUE : 26 juillet 2020
- Mme Chantal PINEAU : 14 août 2020
- M Claude PIOCH : 8 septembre 2020
- M. Georges PONS : 10 septembre 2020
- Mme Thérèse ROUBIÈRE : 1 er octobre 2020
- M. Fernand VERDIER : 11 octobre 2020
- M. Eugène CARRATIÉ : 6 novembre 2020
- M. Pierre MARTY: 19 Novembre 2020

FELICITATIONS



- Mlle Jessica ISCHE & M. Maxime GRANSAGNE
le 29 Août 2020

INFOS PRATIQUES

Mairie (secrétariat) : Tél : 04-67-90-44-11

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Permanence des élus le samedi de 9h30 à 10h30

Facebook Mairie Autignac

Bibliothèque Municipale : Mardi 9h-10h/mercredi 10h-11h45 ;

jeudi 9h-10h / vendredi 10h-12h

Bureau de Poste : Du lundi au samedi de 9h à 11h

Réseau d'entraide : entraidemairieautignac@gmail.com

MyCityPocket

Cette application, très facile d'utilisation vous permet de rester informé en permanence, où que vous soyez, des actualités municipales diffusées sur le panneau d'information lumineux de votre commune. Téléchargez !



Rappel : l'édition de notre bulletin municipal respecte les normes suivantes :

Heavy metal : Produit à teneur minimale en métaux lourds qui ne constitue pas de danger pour la santé humaine.

Iso 14001 : Indique que l'usine qui fabrique le produit a mis en place un système de management environnemental basé sur l'amélioration constante des performances et la réduction de son impact écologique.

ECF : Indique que le produit a été fabriqué sans chlore élémentaire, ni dérivés de chlore.

PEFC : Organisation mondiale destinée à promouvoir la gestion durable des forêts à travers une certification et un label pour les produits à base de bois.

L'encre utilisée est bio végétale afin de réduire l'impact sur l'environnement.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par mail, contactez-nous en notant votre nom prénom et adresse postale : sabinevialles34@gmail.com

Diffusion gratuite

Exemplaires 500

Impression Imprimerie Créa Pub Béziers

Directeur de publication : Monsieur Le Maire

Date de parution : décembre 2020

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

EN BREF...

RENTREE SCOLAIRE

Embauche d'une aide temporaire pour classe de GS, CP et CE1

Nombre d'élèves aujourd'hui:74

Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès du restaurant scolaire à l'initiative de la mairie.

CHASSE

Record battu ! Un sanglier de 155 kg a été abattu.

INFO COVID

Cette information vous est communiquée suite à la demande de certains administrés qui souhaitaient que l'identité des personnes atteintes soit divulguée par la mairie. Il est évident qu'aucune action ne sera menée en ce sens, cela serait une atteinte grave à la vie privée et une violation de la vie privée ce qui est puni par la loi.

RESPECT

L'église n'est pas un espace de jeu. Il est demandé aux parents de veiller à ce que leurs enfants ne pénètrent pas dans l'église pour jouer. L'église est un lieu de culte et de prière. Elle est ouverte tous les jours pour permettre aux personnes qui le désirent de venir se recueillir en toute quiétude.



COMPTEURS LINKY

Pour effectuer le changement de votre compteur électrique, Enedis a mandaté l'entreprise CPCP TELECOM qui vous contactera afin de vous communiquer la période à laquelle elle doit intervenir dans votre quartier. Vous pouvez toutefois appeler au 0 800 941 658 afin de planifier le jour de l'intervention.

La municipalité n'a pas fait d'arrêt contre l'installation des compteurs Linky.

Linky



DU NOUVEAU A LA CANTINE : ARG FAMILLE

A partir du 1er Janvier, mise en place d'une solution de gestion pour gérer et organiser informatiquement la cantine. Ce système permettra aux parents de réserver et payer en ligne la présence de leur enfant. Il simplifiera donc la gestion des ventes des tickets de cantine, permettra d'anticiper le nombre d'enfants présents. Chaque famille disposera de son accès au portail afin de réserver, annuler et payer ses factures. Chaque mois la famille pourra consulter et télécharger sa facture de consommation, mais aussi la régler directement au Trésor grâce à l'habilitation PayFip. Ce système concerne également la gestion des garderies et études surveillées.



LE CARRE COMMUN DU CIMETIERE

Nous vous rappelons que l'exhumation des sépultures en terrain communal du cimetière vieux doit être réalisée avant le 31 décembre 2020.

Après cette date la commune procédera aux travaux à ses frais pour les familles qui ne se seront pas manifestées.

CEREMONIE DE COMMEMORATION

DU 11 NOVEMBRE

Suite aux décisions restrictives de la Préfecture, et malgré le confinement, le Maire d'Autignac et les adjoints ont décidé de déposer une gerbe au cimetière et une autre au monument aux morts, place des combattants. Les élus ont souhaité honorer les soldats morts pour la France, ainsi que les civils blessés ou décédés au cours des différentes guerres. Nous associons à cet hommage les anciens combattants, le porte-drapeau et la population.





Associations

Pour toute adhésion ou demande d'information voici les contacts de nos associations.

LIGUE CONTRE LE CANCER

Responsable : Florian Viste 06.81.06.08.79
Prochains évènements : Conférence début février –
repas dansant en avril-marché de Noël

Association ART'IGNAC

Responsable : Guy Ricard 07.86.14.32.80
Prochains évènements : Activités les lundis et mercredis-marché de Noël

Association TENNIS CLUB AUTIGNAC

Responsable : Patricia Arbouy 06.61.85.86.72
Prochain évènement : tournoi du 3 au 20 juin

Association LES PIERRES SECHES

Responsable : Jean-Paul Ehly 06.16.60.81.76
Prochain évènement : Tous les mardis après-midi des sessions de restauration et d'apprentissage tout public-A la demande ouvert à tous, réparation de constructions

Association MÉMOIRE AUTIGNAC

Responsable : Antoine Barxias-Casties
06.35.16.62.47
Prochain évènement : /

Association BOULE HAUT LIBRON

Responsable : Jacques Marmigère
06.29.66.83.22
Prochain évènement : concours officiel 24 avril

Association TELETHON

Responsable : Béatrice Kunzler 06.83.98.74.84
Prochain évènement : /

Association CLUB DE LA COQUILLADE

Responsable : François Humbert 06.84.05.90.85
Prochain évènement : /

Association DES DONNEURS DE SANG

Responsable : Lucien Cros 05.63.37.47.91
Prochain évènement : loto 16 janvier-
collecte 9 février

Association OMNISPORT GYMNASTIQUE

Responsable : Céline Viollat 06.23.29.15.09
Prochain évènement : /

Association DES PARENTS D'ELEVES

Responsable : Vanessa Gourichon
06.15.32.19.03
Prochain évènement : marché de Noël-marché
aux fleurs en avril

Association AUTIGNAC EN FETE

Responsable : Laura Castelbou 07.50.43.30.92
Prochain évènement : /

Association LA CHASSE

Responsable : André Puche 06.84.78.41.57
Prochain évènement : /

Association JEUNESSE AUTIGNAC

Responsable : Evelyne Da Costa
06.18.92.82.50
Prochains évènements : Carnaval des enfants
Juin Gala de Danse

Association LA CANTILENE

Responsable : Thérèse Humbert 04.67.90.12.80
Prochain évènement : Marché de Noël-Gala de
juin.

Association LA DIANE

Responsable : Gilbert Martin 06.84.21.40.67
Prochain évènement : /

Association PETANQUE CLUB

Responsable : Franck Viste 06.19.40.34.36
Prochain évènement : /

Un livret réservé entièrement aux associations est en cours de réalisation



Finances, Fiscalité

TAXE FONCIERE Vous avez pu constater, pour ceux et celles qui doivent s'acquitter au 15 octobre du paiement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, une légère augmentation par rapport à 2019.

Cette augmentation, générée par les services fiscaux de l'état, est due à la revalorisation des bases locatives de 1.2%.

En ce qui concerne les taux d'imposition fixés par la commune, ils sont stables depuis 7 ans.

TAXE "GEMAPI"

Comme en 2019, vous avez certainement vu la création d'une nouvelle taxe, la taxe « GEMAPI ». Cette taxe de 0.505% est collectée par la communauté de communes et destinée à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

La collecte de cette taxe pourra bénéficier aux communes et aux communautés de communes en cas de besoin.

TAXE D'HABITATION

C'est en 2020 que 80% de la population sera exonérée de cette taxe. Seule subsistera la redevance télévisuelle avec paiement au 15 novembre. Pour les 20% restants, cette taxe devra être acquittée à cette même date. Il est prévu dans le projet de budget de l'état sa suppression progressive, à compter de 2021.

TRAVAUX DE REFECTION SUR LES CHEMINS COMMUNAUX ET RURAUX

L'entreprise TP RIVAS Raphaël a remis en état une vingtaine de chemins ruraux et communaux. Ces opérations ont nécessité la réfection des fossés, la création de coupe-eau, le bouchage des ravines, le nivelage et la pose de béton. Le montant de ces travaux s'élève à 10 040€ HT.

TRAVAUX DUS AUX INTEMPERIES D'OCTOBRE 2019

L'entreprise COLAS a obtenu le marché pour les travaux de réparations dus aux orages sur : Le chemin de Coujan (tri-couche goudron + béton), le chemin de la Bouldouire (bicouche goudron), le chemin des Pataques (béton avant le passe lis), le chemin du Moulin de Ciffre (bicouche goudron), le chemin de Gine (bicouche goudron). Le montant de ces travaux s'élève à 64 514€ HT.

L'entreprise CABANEL TP a obtenu le marché pour la réfection des chemins suivants : L'entrée du chemin du Crianel (béton), le bas du chemin de la Devèze jusqu'au passe lis (béton), le nivelage et le concassage des rochers sur les chemins de Peyre-Grosse, du Mas de Lanus et des Roques, béton sur le début du chemin de Peyre-Grosse sur une longueur de 200m. Le montant de ces travaux s'élève à 56 182€ HT

Le montant total des travaux dus aux orages d'octobre 2019 s'élève donc à 120 696 HT.

La commune ayant obtenu une subvention de 60 000€ il restera à la charge de la commune : 60 696€ HT.

POUSSE TIRE

Une nouvelle jeunesse pour notre Pousse-tire : rabotage de la chaussée, remise à niveau des bouches et re-bitumage, 14 825 € HT.

NOS RUES

Rabotage et re-bitumage de la chaussée rues du Parc et du Château, création de places de parking rue du Parc, 87 199 € HT. Une subvention de 40 000€ du conseil départemental a été allouée.



LA SACRISTIE

Suite aux dégâts subis par notre Sacristie en 2019, une subvention du programme "patrimoine" du conseil départemental nous a été versée, elle s'élève à 5000€.

A cela s'ajoute un remboursement de l'assurance de 1 900€





Culture

LA BIBLIOTHEQUE

Nous remercions vivement les nouveaux bénévoles qui se sont manifestés afin de participer, avec les agents déjà en charge de ce poste, à l'animation de notre bibliothèque municipale. Notre objectif, attirer notre jeunesse vers les livres, mettre en place des animations...



Toujours à la recherche de bénévoles, nous vous invitons à vous inscrire en mairie, vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse mail suivante : sabinevialles34@gmail.com.

Merci par avance pour votre contribution.

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque : Mardi 9h-10h, mercredi 10h-11h45, jeudi 9h-10h, vendredi 10h-12h. Non applicable en période de confinement.

La bibliothèque a réouvert ses portes depuis le mardi 1er Décembre, dans le respect des gestes barrières toujours en vigueur.



Pour la sécurité de tous : respect de la distance physique, port du masque et désinfection des mains obligatoires



Nature Environnement

VELOROUTE

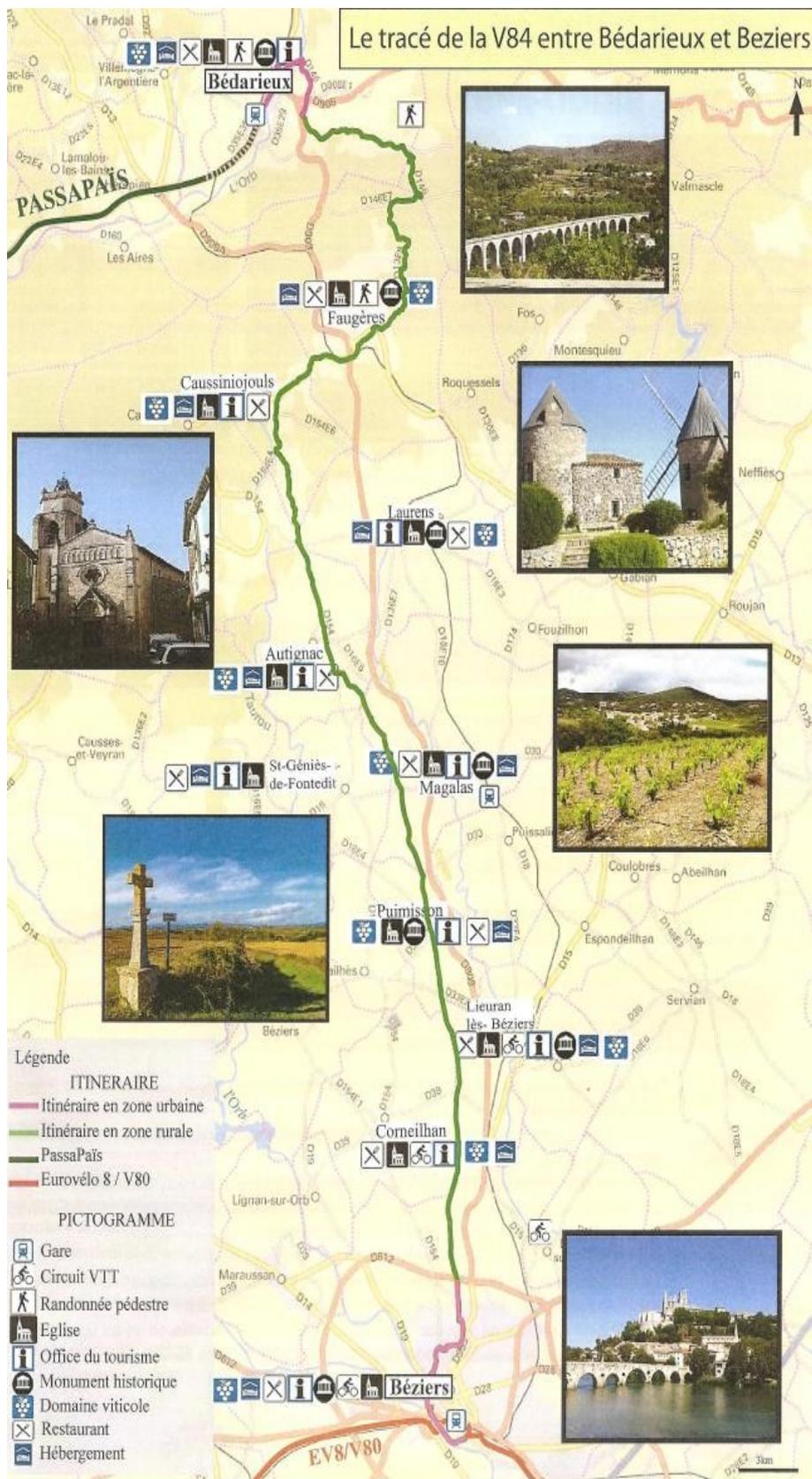
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES AVANT-MONTS, ELABORATION
DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE
DU TERRITOIRE DES AVANT-
MONTS :

La réalisation du schéma cyclable
des Avant-Monts est menée dans le
cadre d'un appel à projet de
l'ADEME qui vise à promouvoir et à
développer la pratique du vélo dans
les déplacements du quotidien,
l'objectif étant notamment de ré-
duire la dépendance à l'automobile
pour des trajets de courte distance.

Par ailleurs, cette étude s'inscrit
dans la continuité du Plan Climat
Air Energie Territorial (PCAET) qui
vise, en autre chose, la réduction
des émissions de Gaz à Effet de
Serre, via notamment la diminution
du trafic automobile et son report
vers des modes de déplacements
moins polluants dont le vélo !

**Afin de développer les mobilités
douces**, l'intercommunalité a amé-
nagé une section de 25 kms de la
veloroute V84, traversant le terri-
toire depuis Puimisson jusqu'à Fau-
gères via St Geniès-de-Fontedit,
Magalas, **Autignac**, Laurens et
Caussiniojols, afin de relier le Ca-
nal du midi à la voie verte Passa-
Pais.

Voici le tracé, il ne vous reste plus
qu'à le tester.





Nature Environnement

REZO-POUCE

Mise en place d'un dispositif de co-voiturage organisé et sécurisé sur l'ensemble du territoire, le « REZO-POUCE ». Ce dispositif, subventionné par le Département de l'Hérault propose une solution d'auto-stop sécurisé, via notamment une application, et l'aménagement de points d'arrêts. Suite à notre adhésion, une carte des arrêts a été travaillée, les arrêts seront matérialisés par l'implantation de panneaux. Voici les points d'implantation des différents arrêts proposés : RD 154 route de Cabrerolles, Avenue de Béziers, RD 154 Avenue de Fontcerise.



Plus d'info sur rezopouce.fr

« ET SI ON ÉTEIGNAIT LES LAMPADAIRES LA NUIT ? »

En 2015, la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses devait figurer dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). Depuis décembre 2018 est entré en vigueur un arrêté relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des ressources lumineuses. Une collectivité a donc la possibilité d'éteindre tout, ou une partie de son éclairage public durant la nuit.



Cette démarche comporte 2 axes essentiels :

Un axe financier : éteindre l'éclairage public durant la nuit permet d'économiser l'énergie, accroître la durée de vie des points lumineux et ainsi réduire les coûts énergétiques de la commune (permettant par ailleurs la réalisation d'autres projets).

Un axe écologique : l'extinction des sources de lumière permet la réduction de la pollution lumineuse, la diminution des émissions de carbone et préserve la biodiversité.

Dans cette optique, le syndicat Hérault Energies se propose d'accompagner toutes les communes désireuses de mettre en place cette mesure. En cette période où il paraît essentiel de changer nos habitudes, « éclairer juste » semble être une évidence afin de réduire et limiter les nuisances lumineuses, supprimer les sources énergivores, et adapter la lumière aux besoins de la commune.

NOUVELLE ÉPAREUSE



L'arrivée et mise en service de notre nouvelle épaveuse permet un entretien régulier et efficace des chemins empruntés notamment par les viticulteurs autignacois.

Coût de l'acquisition 14 076 euros HT.





Bien Vivre Ensemble

ENTRETIEN DES VEGETAUX

PETIT RAPPEL !

Quelles sont les obligations légales de l'élagage des arbres dans un jardin ?

En quelques mots, les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété. Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins ! Un arbre qui se développe chez le voisin n'a que des désavantages. En cas de problème à cause d'une branche (cas, blessure), le propriétaire sera considéré responsable, et les fruits tombés des branchages non coupés dans le jardin du voisin lui reviennent de droit.

Mon voisin peut-il m'obliger à élaguer ou couper les branches lui-même ?

La loi n'autorise pas un particulier à élaguer les arbres du voisin. Ainsi, s'il est autorisé à couper des racines, des ronces et des brindilles venues d'à côté jusqu'à la limite de son terrain, il doit laisser les branchages tels quels.

En revanche, si le propriétaire ne remplit pas cette obligation d'élagage, ses voisins peuvent lui demander de se mettre en règle. Ce principe est édicté à l'**article 673 du Code civil** que nous vous rappelons : « *Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits naturellement tombés de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces et brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux est imprescriptible.* »

A vos tronçonneuses, coupe-haies...soyez un bon voisin !



STOP AUX INCIVILITES !

Face au nombre croissant de masques jetables qui jonchent nos rues, ou déposés à côté des poubelles, nous faisons appel au civisme de chacun. Nous nous indignons face à une telle situation qui en plus d'être un manque évident de respect pour les éboueurs et nos agents qui entretiennent nos rues, est également un énorme manque d'hygiène pour nous tous. Protégeons-nous et protégeons les autres !

Pour les mêmes raisons et le bien de tous, nous invitons nos concitoyens à déposer à L'INTERIEUR du conteneur adéquat les déchets recyclables, telles que les bouteilles qui sont trop souvent déposées à côté.

Petit rappel : Ne pas respecter les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), est puni d'une **amende forfaitaire** de 35 €, à la condition de payer immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction) ou de 75 €, si les 35 € ne sont pas payés dans le délai de 45 jours. Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du **tribunal de police** est saisi. Il pourra notamment décider d'une amende de 150 € maximum.



Veuillez ne pas laisser vos conteneurs ou bacs à ordures en permanence dans la rue.

NUISANCES SONORES

Toujours dans le domaine des troubles du voisinage et faisant suite à différentes plaintes déposées en mairie, nous sommes dans l'obligation de rappeler à nos concitoyens les règles suivantes :

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de **jour** ou de **nuît**.

Voici les bruits dits punissables :

La nuit, tapage nocturne, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil et **la journée tapage diurne**

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit **par un individu**, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...), ou **par une chose** (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard, électroménager, ...), ou **par un animal** (abolements).

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour **tapage nocturne** existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a **tapage nocturne** lorsque l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

À savoir : les **nuisances olfactives** (barbecue, ordures, fumier, ...) ou **visuelles** (par exemple : gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

Vous savez tout !

Nous remercions les Autignacois de veiller à la bonne entente entre voisins, préférez la communication et le respect d'autrui aux conflits et à la sanction.



Evènements Festivités

BRAVO A NOTRE CHAMPION !

Le 28 septembre, **Thomas Chareyre** remporte son huitième titre mondial en Supermotard.

Son palmarès : Depuis ses débuts en 2004, Thomas est le plus jeune motard du championnat du monde S2 Supermoto, à seulement 16 ans. En 2007, il a terminé troisième du championnat du monde S1. De la saison 2007 à la saison 2010, il court dans l'équipe d'usine Husqvarna CH Racing. En 2010, il rompt la longue collaboration avec Husqvarna en signant avec le Team 747 Motorsport TM Racing, succédant à Thierry van den Bosch. En 2010, 2012, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2019, il a obtenu 7 titres mondiaux. Aux titres individuels, il faut ajouter ceux obtenus avec l'équipe de France en Supermotard des Nations. Malheureusement, il fut le grand absent du championnat d'Italie de Supermotard en octobre dernier. En effet, avant de prendre l'avion il a dû effectuer un dépistage Covid qui s'est avéré positif. Lors de cette finale il pouvait encore prétendre décrocher le titre face à Schmidt. Mais rassurez vous tout va bien aujourd'hui ! Il n'a pas fini de nous surprendre !



FELICITATIONS ANTHONY !

Monsieur Marchi, peu fier, aux côtés de trois sapeurs-pompiers Autignacois lors de la cérémonie de sainte Barbe à la caserne. Toutes nos félicitations à **Anthony Violat**, jeune sapeur-pompier qui a reçu son diplôme pour finaliser 4 années de formation. Saluons Jennifer et Emmanuel Roussel qui consacrent une partie de leur temps à protéger les personnes, leurs biens et notre environnement. Merci et bon courage !

Nous vous invitons à consulter le site des sapeurs-pompiers de France <https://www.pompiers.fr/> vous y trouverez notamment des informations très intéressantes sur la prévention des risques.



Présentation des calendriers en mairie le samedi de 9h30 à 10h30.

LOTOS

A noter que malgré quelques difficultés d'organisation compte tenu des impératifs sanitaires exigés, nos courageux bénévoles d'Autignac en fête sont parvenus à organiser deux lotos cet été, bravo !

Evènements rares ces derniers mois, ils ont obtenu un fier succès, l'effort valait la peine, merci aux participants et aux organisateurs.



NOS VIDE-GRENIERS

Les 23 août et 06 septembre nos associations Autignac en fête et Jeunesse Autignac ont organisé des vide-greniers, de super affaires nous attendaient sous le soleil ! Nous adorons ça !



BAN DES VENDANGES

Nous avons célébré l'ouverture de la saison des vendanges, sur la place Jules Ferry le 21 août 2020. Ouverture du ban des vendanges avec la présentation de l'année 2020 par Nathalie Caumette, présidente de l'AOP Faugères. Félicitations aux personnalités intronisées cette année par la Commanderie du Faugères, parmi elles Madame Sèverine Saur, mairesse de Cabrerolles. En musique grâce au quintet BBRASS, nous avons pu déguster de grands vins, accueillis par des vignerons de l'Appellation Faugères. Ceux-ci accompagnés de bouchées apéritives, moment de convivialité fort apprécié de tous !



GITES CHAMBRES D'HOTES LA COQUILLADE



Coup de projecteur sur Sylvie et Marc nos sympathiques hôtes de « La coquillade ». Toujours dynamiques et inventifs ils ne se sont pas contentés de la location de gîtes, chambres d'hôtes et salle de réception pour soirées privées et séminaires, ils organisent également des soirées à thème où nous pouvons tous assister ! Après une soirée rock'n'roll ils nous ont proposé une soirée cabaret le samedi 5 septembre 2020, qui a réellement ravi l'auditoire, voici un aperçu en image de cette superbe soirée autour de la piscine !

Prochaine soirée si les conditions sanitaires le permettent, « Johnny Halliday » le 12 décembre.
Pensez à réserver !

Sylvie et Marc Rémont
Gîte la Coquillade
9 bis rue du 8 mai — 34480 AUTIGNAC
gitelacoquillade@gmail.com
0467983129 / 0614623420



Sécurité, Sûreté

OÙ EN SOMMES-NOUS ? ...

La convention pour la mise en œuvre d'une police pluri communale étant signée, nous pouvons annoncer l'arrivée imminente du **policier municipal**.

Cet agent assurera sa compétence sur la commune d'Autignac et de Laurens dans les domaines suivants :

La sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique

La police de proximité : patrouilles pédestres et véhiculées

La police de la route :

Police de stationnement

Police de la circulation

Police des animaux :

Chiens dangereux, chiens mordeurs

Animaux maltraités

Divagation

Police des festivités

Application des arrêtés de police du Maire dans chacune des deux communes,

Intervention sur appel d'urgence de tout administré des communes de LAURENS et AUTIGNAC

Intervention sur les accidents et incendies avec les Sapeurs-pompiers

Intervention sur appel de la Gendarmerie Nationale

Intervention en cas de catastrophe naturelle

Lutte contre les dépôts sauvages, immondices ...

Une étude est en cours concernant l'installation de **caméras de surveillance**. L'usage de la vidéoprotection est régie par le code de la Sécurité Intérieure. Les référents sûreté du groupement de gendarmerie de l'Hérault, experts du domaine, se sont déplacés à Autignac pour constituer un rapport technique et stratégique.

Ils présenteront la demande d'autorisation auprès de la préfecture.

Le référent sûreté de la commune a sollicité des entreprises spécialisées dans l'installation de vidéosurveillance, dans le cadre des directives et exigences des référents sûreté du groupement de gendarmerie de l'Hérault.

Ces entreprises doivent nous transmettre un mémoire technique et des devis avant la fin de l'année.

SECURISATION ENTREE ET SORTIE DES ECOLES

Pour sécuriser l'entrée et la sortie de l'école, des barrières fonctionnelles et pratiques ont été posées par les agents communaux. Les enfants sont en parfaite sécurité pour l'accès dans les classes et la sortie vers la promenade.



STATIONNEMENT

Attention au non-respect des règles de stationnement qui s'appliquent également dans les villages, évitons par exemple le stationnement sauvage sur les trottoirs, devant un garage... Veiller au respect de ces règles sera une des missions du policier municipal, suivra la mise place d'une convention fourrière automobiles.

Les propriétaires de garage sont invités à rentrer leur véhicule à l'intérieur, de façon à éviter un encombrement dans les rues et donc faciliter la circulation, notamment pour les véhicules de secours.



Hommage

Georges PONS, autignacois de prédilection, nous a quittés.

Jeudi 10 septembre, Autignac perdait l'un de ses plus fervents laudateurs.

Né à Narbonne le 29 mai 1935, en raison des activités professionnelles de son père, Georges choisit dès sa plus tendre enfance de planter ses racines dans la terre autignacoise de ses ancêtres et son point d'ancrage devint la maison de Louise Bourdel (Mamée Louise), sise rue Saint André, rue que l'on appelait autrefois le « Quartier Neuf ». Et c'est à Autignac qu'il fit l'apprentissage de la nature et de la vie, accompagné de son cousin Jeannot Bourdel.

Puis la retraite venue à l'issue d'une brillante carrière à la SNCF, il résida durant de longues périodes dans la maison chère à son cœur qu'il avait reçue en héritage. Dès lors la maison du Quartier Neuf devint le point de ralliement de la famille et des amis.

Passionné par l'histoire d'Autignac, fin observateur de ses mœurs et coutumes, il exerça son talent d'écriture dans la rédaction d'un ouvrage sur la vie de notre village dans les années d'après-guerre. Intitulé « Abécédaire du village » (édité aux Editions Persée – 3ème trimestre 2012).

Ce livre nous raconte ce que fut la vie à Autignac, évoquant ci et là des personnages disparus, des scènes de la vie d'autrefois, le tout décrit avec humanité et une grande tendresse.

Impliqué dans la vie associative, il participa à la création de l'association Mémoire d'Autignac dont il fut l'un des piliers. Nous n'oublierons pas le plaisir attentif que nous procuraient ses exposés en salle d'Autrefois. Avec humour et jovialité, il redonnait vie à tous ces personnages, modestes ou prestigieux qui firent l'histoire d'Autignac ; « Ne meurent que ceux que l'on oublie » était son leitmotiv. Ses recherches historiques fondées sur un travail très rigoureux, et publiées dans le bulletin de l'association, constitueront pour les générations futures, le témoignage inestimable d'une époque et de traditions à jamais révolues. Nous citerons à titre d'exemples, la saga de quelques vieilles familles, l'histoire de la rue Saint André et surtout l'épopée de la défunte Cave Coopérative des vignerons d'Autignac.

Féru de la langue occitane dont il s'était fait le chantre et qu'il maîtrisait parfaitement, il adressait avec régularité à tout un cercle de fidèles, ses anecdotes rédigées dans le plus pur style du « Trésor dou Félibrige ».

Au-delà de ses travaux, Georges Pons nous laisse le souvenir d'une forte personnalité, d'un sens aigu des relations humaines et d'un attachement indéfectible à la terre de son enfance.

« Ne meurent que ceux que l'on oublie »

Michel Alcaine

NB. L'abécédaire du village ainsi que les bulletins de Mémoire d'Autignac peuvent être consultés à la bibliothèque municipale.



Art'ignac en deuil

Mi-juillet Pierre Leroux « Pierrot », président fondateur de l'association des peintres autignacois « Art'ignac » nous a quittés pour un autre monde. Nous nous étions séparés, les membres de l'association, en ce mois de mars de confinement de façon informelle et si bizarre..... Nous pensions nous retrouver à la rentrée autour de quelques agapes, pour redémarrer avec une nouvelle saison que nous espérions heureuse et créative. Mais voilà, nos retrouvailles furent tellement tristes, autour du cercueil de notre Président et ami « Pierrot ».

Au sein de notre groupe de peintres où des talents réels se mêlent à ceux de réels amateurs, il avait su créer une synergie pour nous réunir en une association conviviale et active qu'il présidait depuis la création. Parfois bougon, parfois pince sans rire, mais toujours chaleureux il répondait toujours présent quand il s'agissait de l'organisation matérielle : salle de peinture, expositions, agapes...

Pierre laisse une vie qu'il trouvait imparfaite mais pendant laquelle il avait tant vécu.. Il nous quitte pour un monde qu'il dessinera à son envie et qu'il parera des couleurs de son cœur. Nous adressons nos condoléances à toute sa famille et lui disons « Adieu l'Artiste, nous te garderons vivant dans le frémissement de nos pinceaux au sein de cette association à laquelle tu avais donné vie et qui était la tienne ».

Les membres de l'Association Art'ignac



Hommage à Samuel Paty

Sur la Place Jules Ferry, hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie de 47 ans. Décapité à la sortie de son collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) le 16 octobre dernier, par Abdoullakh Anzorov, un réfugié d'origine russe tchéchène de 18 ans, pour avoir montré des caricatures de Mahomet lors de deux cours début octobre sur la liberté d'expression. Cet enseignant exerçait son métier en faisant réfléchir ses élèves sur la liberté d'expression. La Laïcité comme la Liberté, l'Égalité et la Fraternité sont les fondements de notre République. Nul ne peut s'arroger le droit de porter atteinte aux lois...





Nos commerces

LE CAFE CO

Coup de projecteur sur notre café Co. qui a su animer tout l'été notre cœur de village et nous régaler avec ses belles assiettes aux saveurs du terroir, dans une ambiance chaleureuse qui un temps nous a aidé à oublier les mois difficiles passés. Cependant depuis le 30 octobre nos commerces vivent à nouveau des restrictions sanitaires, notre bar restaurant s'est donc adapté jusqu'à nouvel ordre : Menus à emporter informations sur leur page Facebook avec possibilité de livraison le samedi. N'hésitez pas à les contacter pour en savoir plus au 06.38.69.34.79. Dès la réouverture découvrez la nouvelle carte !



BAZAR TONY

Depuis le 4 octobre Bazar Tony vous accueille dès 6h30 et vous propose des viennoiseries et un dépôt de pain.



EPICERIE LE JARDIN DE MARIE

« Le jardin de Marie » vous propose une livraison à domicile, passez commande par téléphone au **04 67 37 36 87**, par mail david.dehame5@gmail.com ou sur leur site internet www.lejardindemarie.fr



EPICERIE VIVAL LES 2NA



NOUVEAUTE : prochainement, suite au changement de caisse de nouveaux services vous seront proposés comme l'achat de timbres fiscaux, la possibilité de payer vos impôts avec un plafond, payer vos amendes...



Rendez-vous en décembre pour participer à la tombola ANNIVERSAIRE, l'épicerie Les2Na fêtera ses 6 ans. Lots à gagner : 2 repas au Café Co, du vin de nos producteurs locaux et de la charcuterie de Lacaune

L'épicerie propose déjà un service pressing, la préparation de paniers de courses sur commande, la vente de timbres, des vins de producteurs locaux...

LE RUCHER DES AVANT-MONTS

Didier et Geneviève BROCARD-L'HOSTIS nos apiculteurs Autignacois, se sont lancés dans cette activité en 2016. Changement radical dans leur vie professionnelle et privée, un choix de vie plus en adéquation avec leurs idées. Amoureux de leur métier ils participent régulièrement à des **fêtes du miel**, Courmonsec, Narbonne, Béziers, et dernièrement à Sérignan ; d'une part pour faire découvrir les délices issus de leur production et d'autre part partager leur passion grâce notamment à leur ruche éducative. A noter que Didier et Geneviève sont à l'origine de la fête du miel à Béziers, puisqu'ils ont eux-mêmes sollicité Monsieur Ménard afin de l'organiser. Leur rucher des avant-monts ne cesse de se développer avec l'achat de 400 ruches neuves, le prochain investissement prévu étant une miellerie en vue d'accueillir du public. Un aperçu de leurs produits, au-delà des différentes variétés de miel (bruyère, châtaignier, garrigue...) ils vous proposent leur préparation pour grog, un caramel miel et beurre salé ...Faites leur rencontre et dégustez leurs produits issus de nos terres ! Vous pouvez également passer commande et être livré !

6 Chemin du Crianel, 34480 Autignac
Téléphone : 06 25 92 41 54
<https://rucher-des-avant-monts.com>





La Rubrique Pro

VENDANGES 2020

En temps normal, la période des vendanges est déjà une période plutôt stressante pour nos vignerons et directeurs de caves, qui en trois semaines à un mois, mettent en jeu le travail de toute une année. Encore plus cette année par temps de Covid-19, où la pression a été encore plus forte.

Malgré une belle récolte en quantité et qualité, nos vignerons se retrouvent face à un autre défi, celui de la commercialisation, dans un contexte largement marqué par la crise sanitaire.

Nous pouvons les aider, privilégions les producteurs locaux !

LES PRODUCTEURS



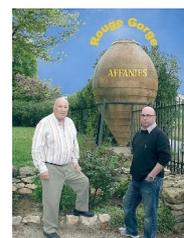
Domaine Ancienne Mercerie

Point de vente Autignac
04.67.90.27.46



Domaine des Près Lasses

Point de vente Château Autignac
04.67.90.21.19



Domaine du Rouge Gorge

Point de vente Magalas
04.67.36.22.86



Domaine Balliocini

Point de vente Autignac
04.67.90.20.31



Domaine Moulin de Cifre

Point de vente Autignac
04.67.90.11.45



Le caveau des Schistes

Point de vente Laurens
04.67.90.25.28



Château de Grézan Famille Cros Pujol

Point de vente Laurens
04.67.90.27.46



L'Occitane des vignerons

Point de vente Servian
04.67.39.07.39



Domaine la Reynardière

Point de vente
Saint-Geniès de-Fontedit



L'Atelier du Bouilleur (fines et eaux de vie)

Point de vente distillerie Autignac
06.30.78.49.18





Travaux Entretien

OÙ EN SOMMES-NOUS DE L'ANTENNE ?

Les travaux d'alimentation d'électrique sont en cours, les terrassements et la pose des câbles sont faits (HTA et BT), manque la livraison du poste de transformation et de l'armoire de coupure HTA, pour finaliser le raccordement. Les livraisons étaient prévues initialement le 09/09/2020, la COVID étant passée par là, voici les nouvelles dates de livraison ; pour le poste de transformation le 06/11/2020 et pour l'armoire de coupure HTA le 27/11/2020. Entre le temps de raccorder ces ouvrages et le temps de consignation par ENEDIS, le réseau sera en service le 16/12/2020.

Par la suite TDF, réalisera la mise en service du comptage définitif. Actuellement l'antenne est alimentée par un branchement provisoire, ce qui veut dire que l'antenne est actuellement sous tension. Nous devrions avoir un changement sur la réception du réseau, cependant, Orange réalise des essais sur les ondes électromagnétiques et sur les signaux électriques, avant d'émettre le signal. L'alimentation électrique définitive sera prête pour le 16/12/2020, et pour Orange la date n'a toujours pas été communiquée.

STATION D'ÉPURATION

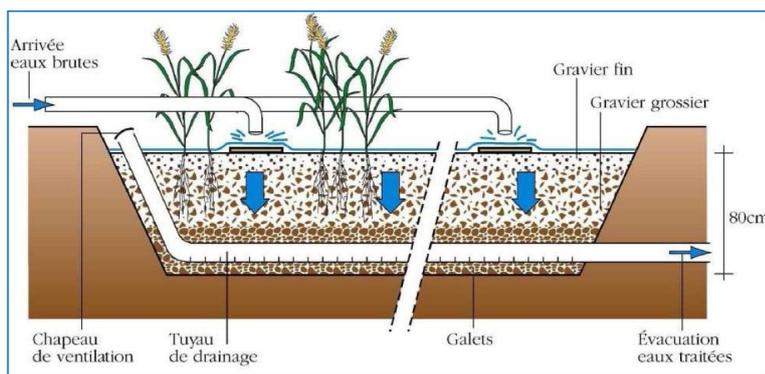
La nouvelle station d'épuration est en service ! Quelques explications sur son fonctionnement. Rhizosphère, terme qui désigne une station d'épuration à lits filtrants plantés de roseaux. La rhizosphère est une petite région autour des racines des roseaux où croissent de grandes populations de bactéries. Pour se nourrir, elles consomment les matières rejetées dans l'eau. Ce sont les bactéries qui débarrassent les eaux usées de leurs impuretés.

Combinant des zones de vie liées à l'eau et différents graviers de dimensions différentes, les lits filtrants associent une série d'étages de traitement plantés de roseaux. Utilisant les capacités épuratoires naturelles des végétaux supérieurs, leur action se combine à celle des micro-organismes et à différents massifs filtrants. Outre le faible impact environnemental de ce type de processus, l'un des principaux atouts est la quantité d'énergie minimale utilisée pour obtenir de très bons résultats épuratoires.

Innovant, le traitement des eaux usées par filtres plantés de roseaux est un procédé optimisant le cycle naturel d'épuration de l'eau.

Écologique, il s'intègre parfaitement au paysage, ne requérant qu'une emprise au sol de 1,5 m² à 2 m² par équivalent/habitant. Sans nuisance visuelle, sonore ou olfactive pour les riverains, sans problème de stockage et de traitement de boues.

Économique, l'entretien est réduit par rapport à des « stations d'épuration classiques », et l'installation est économe en énergie.



LA POSTE

Bientôt un nouveau « look » pour notre poste, les travaux de façade ont débuté...elle en a bien besoin !



LOGEMENTS

Les travaux avancent malgré le confinement qui a considérablement freiné les entreprises. Nous espérons une fin des travaux pour le mois de Mars 2021.



GOUDRONNAGE

Goudronnage rue du château, rue du parc et pousse tire.



RD 154 Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont terminés. Tous les propriétaires ont été raccordés en électricité et télécom. Il reste à raccorder l'éclairage public qui sera réalisé après la mise en place de la voie piétonne. Le département a lancé l'appel d'offre concernant la chaussée et voie piétonne. Les travaux devraient débuter premier trimestre 2021.



Santé

COVID

Le dépistage est aujourd'hui un enjeu majeur dans la lutte contre la propagation de la COVID-19.

La **pharmacie Les 2 rivières** à **Laurens**, et la **pharmacie Flaubert-Perelli** à **Magalas** se mobilisent et vous proposent le dépistage grand public par tests antigéniques.

Il s'agit d'un test réalisé via un prélèvement nasopharyngé avec un résultat en 15 minutes.

Vous pouvez donc vous faire tester dans votre pharmacie (Barnum), sans ordonnance avec une prise en charge à 100% par la sécurité sociale, si vous avez moins de 66 ans et que vous ne présentez pas de risques de développer une forme grave.



Attention les cas contacts déjà déclarés et les personnes détectées au sein d'un cluster doivent obligatoirement être testés en laboratoire d'analyse médicale.

N'hésitez pas à appeler pour de plus amples informations !

Pharmacie Laurens [04 67 90 28 42](tel:0467902842)

Pharmacie Magalas [04 67 36 20 04](tel:0467362004)



PHARMACIE

Dès l'annonce au mois de septembre de la fermeture de la pharmacie, la municipalité a cherché une solution pour servir le public, mais nous sommes soumis à l'avis du conseil de l'ordre des pharmaciens qui est très strict sur la confidentialité et la sécurité de la distribution des médicaments, d'où l'impossibilité d'organiser un dépôt d'ordonnance. Les assurés peuvent toutefois contacter les pharmacies dans les villages environnants pour se faire livrer les médicaments. Vous pouvez également télécharger l'application MEDIPRIX.



MEDIPRIX : l'application conçue pour vous par votre pharmacien, voici comment elle fonctionne.

Envoyez une photo de votre ordonnance à votre pharmacien avant de vous rendre en officine ou choisissez de vous faire livrer.

Votre pharmacie est alertée en temps réel et pourra préparer au plus vite vos médicaments.

Vous recevrez ensuite une notification pour indiquer que l'ordonnance est prête.

MEDIPRIX L'APPLICATION PENSÉE POUR VOUS PAR VOTRE PHARMACIEN



Pensez à la télécharger !



COMMENT ÇA MARCHE ?



PRENEZ EN PHOTO VOTRE ORDONNANCE



ENVOYEZ-LA À VOTRE PHARMACIEN



RÉCUPÉREZ VOTRE COMMANDE EN PHARMACIE

OU



FAITES-VOUS LIVRER À DOMICILE *
* LIVRAISON À DOMICILE RÉSERVÉE AUX PERSONNES FRAGILES (MALADES, PERSONNES ÂGÉES...)



Autignac et son passé

« LES VENDANGES AVANT » extrait du roman de Georges PONS

D comme...Déjeuner à la vigne

Depuis quelques jours les vendanges ont commencé presque dans l'anonymat. Dans leur jeunesse, une quinzaine avant, une certaine animation agitait le village. Le rémouleur passait pour aiguïser les ciseaux et séca-teurs, les ramonettes nettoyaient les logements qui allaient être mis à la disposition des vendangeurs qui viendraient de Murat, Lacaune et du fin fond de l'Espagne, les ouvriers alignaient les comportes et les ger-baient pour les étancher, les caves ouvraient leurs portails laissant échapper des effluves vineux, les ména-gères faisaient des provisions pour réduire leurs courses le soir en rentrant de la vigne... De nos jours plus rien de cela, vous rencontrez seulement à un coin de rue un viticulteur qui vous dit :

« Tiens, on a rentré les Chardonnay hier et pour préserver les arômes on a fait ça dans la fraîcheur de la nuit ; la semaine prochaine on fera les Merlot, huit jours plus tard les Carignan et Mour-vèdre... »

au point que l'on voit toujours quelqu'un qui court faire des prélèvements mais jamais l'on ne voit dans les vignes des vendangeurs le nez dans les souches s'adonner à la cueillette. Avec les enfants ils sont donc des-cendus aux Prades pour voir fonctionner cette fameuse machine à vendanger, gros engin de couleur gris bleu qui a remplacé les colles composées d'une main d'œuvre hétéroclite ce qui en faisait leur charme. Elle s'avance imperturbablement dans les rangées à une cadence régulière, sans se soucier s'il fait chaud, si c'est mouillé, s'il passe une charrette sur le chemin des Masquières, si c'est bientôt l'heure de la pause pour déjeuner...

Déjeuner, déjeuner à la vigne ! Il n'en fallait pas plus pour voir soudainement le visage de Lisette s'illuminer.

-« Ce soir, au repas, dit-elle aux enfants, je vous raconterai. » [...]

Alors, le soir venu, elle raconte. Écoutons-là parler, plutôt.

Moi, ce que j'aimais le plus au temps des vendanges à l'ancienne c'était le déjeuner à la vigne à huit heures, juste après avoir préparé le premier voyage pour la cave coopérative. J'en garde un souvenir impérissable. Tout commençait la veille au soir quand parents et amis venus nous aider à vendanger « le Théron », « la Mouline » et « le Mas d'Enchat » étaient arrivés. Grand-mère Louise laissait à sa belle-fille Marthe et à moi-même le soin de préparer le déjeuner du lendemain en nous disant :

-« Vous savez ce que vous voulez manger, réglez-vous, ne tenez pas compte de moi. »

Tout un rituel cette préparation. D'abord le panier en osier dans lequel on plaçait un torchon à petits car-reaux blancs et rouges qui débordait sur le haut et que l'on rabattrait à la fin pour couvrir le tout. On y plaçait en premier un beau pli de saucisse sèche, ni trop dure ni trop molle que l'on avait acheté chez Marie-Thérèse Guy la bouchère, une bouteille de vin rouge, deux boîtes de pâté de campagne sans oublier la clé pour les ouvrir. Je vous parle d'un temps où les boîtes de conserve s'ouvraient avec une clé que l'on logeait dans une languette attenante au couvercle ou avec un ouvre boîte peu pratique du reste pour les gauchers mais des gauchers, alors, on ne s'en préoccupait guère ! Venait alors le moment solennel où il fallait couper les tranches de jambon de montagne dans cette cuisse que l'on s'était faite réserver pour les vendanges. Les vendanges, dans les grandes colles, duraient une vingtaine de jours et même plus comme pour celles du Château où, finies à Autignac, elles continuaient à Lenthéric au Domaine Rouanet De Lavit devenu aujour-d'hui le Château des Estanilles de Michel Louison.

Georges l'interrompt pour expliquer que son père, Gaston, travaillait justement au Château et qu'il était de ceux qui allaient continuer les vendanges à Lenthéric. C'était dans les années vingt, il n'avait pas de vélo et encore moins de « mob. » ce qui amuse les garçons. Il restait donc là-bas et couchait dans le pailler au-dessus du ramonétage. Le soir c'était la farandole ; filles et garçons libérés de la tutelle parentale s'en donnaient à cœur joie sous l'œil bienveillant de la ramonette. C'est pour cette raison dit-il que j'ai un coup de cœur pour les vins des Estanilles. Il y en a toujours chez nous que ce soit à Autignac ou à Montpellier car en plus d'être de remarquable qualité et fort appréciés de nos amis ils me rappellent mon papa et, ne le dites à personne, quand je vais chercher ma commande annuelle à Lenthéric mon premier regard se porte vers le pailler.[...]

Ce n'était pas un simple déjeuner, c'était une grand messe que l'on préparait et au risque d'en choquer cer-tains je dirais même qu'elle était concélébrée. Pour le fromage, indispensable à la fin d'un aussi bon repas, la question du choix ne se posait pas : Cantal pour tout le monde.

«Mais pourquoi du cantal et que du cantal»

questionne un des enfants ? Tout simplement car c'est celui qui se marie le mieux avec le raisin qui l'accom-pagnera et plus particulièrement avec l'aramon ou l'œillade. [...]

Voilà, maintenant tout était prêt on pouvait aller se coucher, il n'y avait qu'à attendre que le jour se lève et que sonne le gros réveil de marque Jazz.

Quand il se manifestait sur le coup de six heures il y avait déjà bien longtemps que mamée Louise « trepaba » (piétinait) dans la cuisine pour nous préparer le café et quelques tartines. Elle avait aussi rempli le « tarro » (cruchon) d'eau fraîche. La rue s'animaient, des hommes parlaient du temps qu'il allait faire, des gosses mal réveillés pleuraient dans les jupes de leurs mamans pour ne pas aller à la garderie, une charrette partait tôt pour se diriger vers les lointains Affaniès ou la Carrière Mégère. Louise serait bien allée le chercher ce pain pour éviter de faire la queue plus tard mais elle savait que cette tâche était réservée à Georges qui, après s'être lavé comme les chats : juste quelques gouttes d'eau « sul morre » (sur le museau) dévalait les escaliers et rencontrait dans la rue une « espagnolette » qui allait, elle aussi, à la boulangerie. Par manque d'argent, par économie aussi car ils venaient faire les vendanges pour gagner de l'argent, les espagnols mangeaient beaucoup de pain avec un oignon et « una alencada » (un hareng séché). Par ironie on disait « gras comme une alencade ». C'était souvent tout leur repas de midi et ne risquaient pas de devenir « gras comme un poufre » (poulpe). Comme il avait appris l'espagnol au collège il engageait la conversation en l'abordant : « podemos hacer el camino ambos ? » (Pouvons-nous faire le chemin tous deux ?) et la jeune fille se sentait moins exilée, plus intégrée à notre village.

Nous voici donc au Théron dès sept heures et, sans perdre de temps, nous attaquions ces huit cents pieds d'aramon étalés sur vingt-cinq ares ce qui était une gouttelette d'eau dans l'océan des Abralous et de la Gourgue que Louise et votre grand-père arpentaient les autres jours pour le compte de la famille Brunet-Jourfier. Le temps était beau, le soleil laissait percer des rayons naissants qui ne tarderaient pas à darder nos échinés, quelques « turras » (mottes de terre) roulaient sous nos pieds et des « gafaròts » (fruits de la bardane) s'accrochaient à nos habits. Les souches étaient abondamment garnies d'énormes grappes qui s'écrasaient dans le seau placé le plus près possible du cep afin de récupérer « la gruna » (les grains). On avait l'impression que l'on venait tout juste de commencer lorsque Gaston, entendant piquer huit heures au clocher, invitait toute l'équipe à aller déjeuner. Marthe et Gaston s'installaient au pied du pêcher qui allait nous offrir son ombre et surtout plus d'espace qu'entre quatre souches. On retournait quelques comportes qui servaient de sièges et de tables. Marthe couvrait le cul de l'une d'elles avec un des torchons après avoir posé son chapeau de paille et remis ses cheveux en place. Mon Dieu que ces gens de la ville sont délicats devait penser Louise ! Elle déposait avec soin le contenu du panier comme si elle dressait la table. Jeannot nous expliquait qu'il n'aimait pas s'asseoir alors que Georges s'était égoïstement approprié une comporte pour lui tout seul. A tour de rôle chacun se coupait une tranche de pain, certains commençaient par étaler le pâté, d'autres préféraient la saucisse dont on se gardait bien d'enlever la peau car faite avec le boyau du cochon mais tous finissaient le plat de charcuterie par le jambon qui en était le point d'orgue ! Les verres passaient de mains en mains pour s'abreuver et Gaston nous faisait une démonstration à la régala. Arrivait alors le cantal et au moment où je me mettais à la recherche d'une belle grappe d'aramon bien mûre Jeannot m'en proposait une de muscat. Dans ces petites parcelles d'ouvriers agricoles il y avait toujours quelques ceps de « raisins bons » comme disait grand-mère : deux de chasselas, un de clairette, trois de muscat noir... et Louise avait même greffé un cépage de « Madeleine » qui vient à maturité dès le 14 juillet. Ces souches, on aurait même dû dire ses souches elle les retrouvait les yeux fermés alors que Georges avait dû mettre en mémoire un repère cartésien d'abscisse 8 et d'ordonnée 9 ce qui amusait beaucoup sa grand-mère ! Il y avait belle lurette que la demi-heure impartie par le code du travail était dépassée mais là on était en famille et le temps n'était pas compté, ce qui comptait c'était le plaisir, plaisir d'être ensemble, ensemble pour rentrer la récolte de Louise, ensemble pour ce déjeuner à la vigne.

« Le nougat, qui n'a pas pris son nougat ? »

Avec délectation, chacun à sa façon croquait cette barre entourée de pain d'ange. De son côté Joseph se roulaient une cigarette pendant que Marthe tout en remettant son chapeau lui fredonnait :

« du gris que l'on prend dans ses doigts, que l'on roule, ça gratte ça râpe un peu ça vous saoule... »

Grand-mère Louise avait déjà le nez dans sa rangée quand Gaston suggérait de revenir à nos souches. Je resserrais mon foulard autour de mes cheveux et avant de mettre le « taro » (le cruchon) à l'ombre votre grand-père Georges avalait une gorgée d'eau en déclarant :

« ce jambon m'a donné soif ».

En file indienne, chacun regagnait sa rangée pendant que Marthe rangeait les restes dans le panier. Avant de quitter la vigne elle allait cueillir les « raisins bons », les déposait délicatement dans le panier et rabattait le torchon à petits carreaux blancs et rouges. La fête continuait et l'on attendait l'année suivante pour faire un nouveau déjeuner à la vigne.



Georges PONS

Octobre 2007

*Debouts de gauche à droite : Georges et Lisette PONS, Marthe PONS, Marie-louise et Fortuné PAGES, Berthe BOURDEL.
Accroupis : Gaston PONS et sa mère Louise PONS
Photographe : Jean BOURDEL Autignac 1960.*

La Mairie et vos élus...



Monsieur Le MAIRE
Jean-Claude Marchi



commune.de.autignac@orange.fr



1ère adjointe
Evelyne Da Costa
Déléguée aux affaires générales, gestion du personnel, affaires sociales et vie associative



2ème adjoint
Jacques Eliez
Délégué aux bâtiments communaux, suivi de chantier, travaux et sécurité

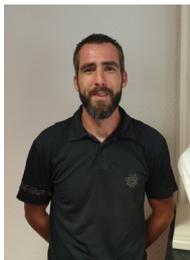


3ème adjoint
Alain Bosc
Délégué aux affaires juridiques, finances, chemins et gestion du personnel technique



4ème adjointe
Sabine Albelda Vialles
Déléguée à la communication, festivités, culture et tourisme
sabinevialles34@gmail.com

Conseillers Municipaux



Jérémie DALMAS



Caroline
MONCHAUX FOUHETY



Emmanuel
ROUSSEL



Isabelle ESPADA



Fabien DUHAN



Caroline
JACQUET RICARD



Jean-Pierre JOLIDON



Camille VIALA



Michael MEUNIER



Sylvie LACOTTE

Réseau d'entraide : entraide-mairieautignac@gmail.com



Service Administratif

Nathalie COURREGE : Finances, ressources humaines, affaires générales et juridiques, secrétariat des élus

Véronique VAZQUEZ : Urbanisme, état-Civil, cimetière et élections

Service technique

Voirie, travaux, entretien



Franck VISTE



Frédéric RAYMOND

Service Périscolaire

Cantine



Patricia NAVE



Marie-Laure JIMENEZ

Service propreté

désherbage et nettoyage des rues



Patricia DUBOIS



Valentine MOURA DA EIRA

Ecole



Rose-France SUAREZ

Entretien des locaux scolaires et ATSEM

Mégane HEBERT

Aide dans la classe de Grande Section



Agents polyvalents



Céline VIOLLAT

Cantine et entretien des locaux de l'Ecole et de la Mairie

Ghislaine BOUSSIÈRE

Bibliothèque, garderie du soir à l'Ecole, entretien des salles communales et balayage des rues



Stéphanie MOURA DA EIRA

Cantine, entretien des locaux de l'Ecole et des salles communales, balayage des rues



EVENEMENTS A VENIR (...enfin... nous l'espérons !)

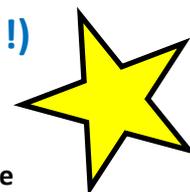
Marché de Noël

Dimanche 13 décembre nous prévoyons d'organiser comme chaque année notre marché de Noël avec vente de cadeaux de Noël, chants de Noël, venue du père Noël, dégustation de vin...N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent en mairie ou auprès de Madame DA COSTA Evelyne au 06.18.92.82.50



Vœux du Maire

Dimanche 24 janvier Monsieur Le Maire présentera ses vœux pour l'année 2021, à 18h30 à la salle Marc Cassot.



Carnaval

Peut-être un retour du **bal masqué** à Autignac grâce à Autignac en fête. Au mois de mars notre dynamique équipe du comité des fêtes espère pouvoir organiser cette soirée, souhaitons qu'ils y parviennent et les Autignacois répondront présents ! Un moment de retrouvailles et de convivialité serait le bienvenu !

Le **Carnaval des enfants** sera également organisé, défilé dans les rues et animations à la salle Marc Cassot.